

Rapport P-318 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-318 du 25 février 2014: «Contre le projet de démolition et reconstruction de l'immeuble sis au 37, rue de la Servette».

*CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal  
lors de la séance du 8 février 2017)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-318 au Conseil administratif.